

Accueil > Agenda > Une > **Conférence : « Protéger le renard, un enjeu économique et de santé publique »**

Conférence : « Protéger le renard, un enjeu économique et de santé publique »


Publié le 19/09/2018 - 15:10 - Mis à jour le 19/09/2018 - 15:18

L'association de défense des vals de Sobant et de la Sonoche organise ce mercredi 19 septembre à 20h15 à la Maison pour Tous de Velesmes-Essarts une conférence pour la protection du renard intitulée « Protéger le renard, un enjeu économique et de santé publique ! ». Ce thème sera abordé par Didier Pépin et Dominique Michelat, enseignants, créateurs et animateurs du Collectif Renard Doubs.

 [< BACK](#)




< BACK

 **Dates****Date(s) de début**
MER19
SEPTEMBRE 2018
20:15**Date(s) de fin****MER19**
SEPTEMBRE 2018
20:15**À propos**

Dans le sillage du Collectif Renard Grand Est, douze francs-comtois d'horizons différents se sont engagés pour défendre la cause du renard dans le département du Doubs.

"Des études récentes montrent que plus l'on va tuer de renard, plus on va répartir la maladie et des œufs d'échinocoque dans la nature..."

"Agriculteur, naturalistes, enseignants, forestiers, photographes animaliers, informaticien, scientifique et même chasseur, tous partagent le même point de vue sur l'incohérence dont est victime ce prédateur", précise Denis Pépin. "des études récentes montrent que plus l'on va tuer de renard, plus on va répartir la maladie et des œufs d'échinocoque dans la nature..."  **< BACK**

Un paradoxe apparent qui n'est pas un selon Didier Pépin qui met en avant une étude menée depuis 2014 dans la région de Nancy prouvant que la population du renard s'autorégule naturellement quel que soit la pression humaine sur

l'espèce vulpine.

"Le préfet rendra la décision de réinscrire ou de ne pas réinscrire le renard dans la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts"

Cette conférence arrive notamment en parallèle à la décision que devra prendre le préfet du Doubs à la fin de l'automne 2018, explique le collectif : *" il prendra la décision de réinscrire ou de ne pas réinscrire le renard dans la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (anciennement appelées espèces « nuisibles »). Jusqu'à présent, le renard a toujours été considéré comme nuisible dans le Doubs".* Par cette conférence, les membres du Collectif Renard Doubs souhaitent contribuer à réhabiliter l'espèce en présentant les arguments économiques, notamment pour l'agriculture, et de santé publique qui plaident en sa faveur.

Info +

- Conférence (1h15 + débat) sur le thème "Protéger le renard, un enjeu économique et de santé publique avec Didier Pépin et Dominique Michelat.
- Ce mercredi à la Maison pour Tous de Velesmes-Essarts à 20h15.
- <http://www.renard-doubs.fr/>

Hélène L.

 < BACK